Martin Beaumont El - Conditions Générales de Ventes

Applicable à compter du 1er septembre 2023

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre, d'une part Martin Beaumont sous le statut d'Entrepreneur Individuel, domicilié 55 bis rue de la Paix 53000 Laval, dont le numéro de SIRET est 840 877 591 00049 ci-après dénommé "Prestataire", et d'autre part toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier d'une prestation dénommée ci-après "Client".

Objet:

Les Conditions Générales de Ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Prestataire et de son Client dans le cadre de la vente des prestations réalisées. Toute acceptation du devis/bon de commande comportant la mention « L'acceptation du présent document atteste la prise de connaissance et l'acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente.

Tarifs

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxe. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la livraison. Le Prestataire s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, il s'engage à facturer les Prestations commandées aux prix indiqués lors de la réalisation du devis.

Modalités de paiement :

Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire. Aucun escompte en cas de paiement anticipé. Le paiement des prestations ponctuelles s'effectue par un acompte de 40 % à la signature du devis et 60 % à la livraison de la prestation, sauf mention contraire au devis. En l'absence du versement l'acompte, le Prestataire se réserve le droit de ne pas débuter sa prestation. L'acompte versé ne pourra pas être remboursé en cas d'annulation de la part du Client. Les prestations récurrentes et forfaits temps sont facturés mensuellement, étant convenus que le montant total indiqué au devis pour les Prestations correspondantes sera réparti par parts égales sur le nombre de mois d'engagement.

Retard de paiement :

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations légitimement facturées, le client doit verser au Prestataire une pénalité de retard égale à 20 % (taux fixe annuel), ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ au titre des frais de recouvrement. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance de la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. La date d'échéance du prix est fixée à 30 jours après la date de la livraison de la prestation. Le Prestataire conserve la propriété de sa production, et se réserve le droit de suspendre momentanément tout service produit par ses soins sans délai préalable ni réclamation ultérieure possible. L'interruption n'est pas libératoire, et les montants à payer restent pleinement exigibles.

Cahier des charges :

Selon l'envergure du projet, un cahier des charges peut être exigé afin de mieux fixer les contours du projet. Le cahier des charges peut notamment servir à l'élaboration d'une demande de devis. Le cahier des charges peut être fourni indifféremment par le Client ou le Prestataire. Dans le cas où le Prestataire est missionné pour concevoir le cahier des charges d'un projet, celui-ci fera l'objet d'une demande de devis préalablement à sa facturation.

Engagements du client :

Le Client s'engage à fournir tous les éléments nécessaires pour réaliser la prestation (texte, images, vidéos, sons...) au format demandé, et ce dans des délais les plus brefs afin que le Prestataire dispose de suffisamment de temps pour réaliser la prestation dans de bonnes conditions et dans les délais fixés entre les deux parties. Le Client s'engage à ne pas demander de réparation ni à rechercher le Prestataire ou ses partenaires en responsabilité, sur un quelconque préjudice ou dommage direct ou indirect imputable à leurs prestations. Le Client accepte expressément de ne jamais associer ni directement ni indirectement le Prestataire ou ses partenaires à ses propres devoirs et obligations. Le Client reconnaît avoir connaissance des mises en garde légale concernant les lois du copyright, de la propriété intellectuelle, les mentions légales à faire paraître, de la conformité avec le RGPD, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation. La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être mise en cause, dans l'hypothèse où ces contenus ne seraient pas conformes à la loi en vigueur, ne se révéleraient pas libres de droits ou seraient attentatoires aux droits de propriétés intellectuelles d'un tiers. Le Client garantit au Prestataire une prise en charge de toute condamnation, de frais et honoraires mis à charge.

Responsabilité :

Le Prestataire décline toute responsabilité et ne pourra jamais être mis en cause en cas de dysfonctionnement, de perte de données, de perte de service, de perte financière sur l'ensemble de ses prestations.

Livraison ·

Selon les conditions fixées lors du devis/bon de commande, la livraison est effectuée soit par la remise directe des éléments de la prestation au Client, par serveur de stockage ou par téléchargement sFTP, soit par la mise en ligne des éléments de la prestation sur une infrastructure Web. Les délais de livraison indiqués lors de l'enregistrement de la commande ne sont donnés qu'à titre indicatif, basés sur l'expérience. Le Prestataire s'engage à respecter au mieux le délai estimé, et se réserve le droit de rallonger le délai de livraison fixé d'une durée de 15 %. Le Client ne saurait porter quelconque réclamation en cas de dépassement du délai estimé.

Allers-retours et modification après livraison :

Dans le cadre de la réalisation des prestations, et notamment des prestations d'intégration Web, le Client a la possibilité d'effectuer des demandes d'ajustement. En ce sens, les allers-retours sont définis au nombre de deux. Au-delà de ce nombre, les demandes d'ajustement suivantes feront l'objet d'une facturation complémentaire. Le Client dispose d'un délai de 15 jours francs à partir de la livraison de la Prestation pour réaliser ses demandes d'ajustement auprès du Prestataire. Sans retour de sa part à l'issue de ce délai, la prestation sera automatiquement réputée validée et finalisée.

Garantie:

Les prestations et services fournis par le prestataire sont garantis pour une durée de 30 jours à compter de la date de livraison définitive. Au-delà de ces 30 jours, le prestataire se décharge de toute responsabilité et ne peut être tenu responsable de tout dysfonctionnement relatif aux prestations fournies. En cas de défaillances, problèmes, bugs, résultant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses prestations, le prestataire s'engage à y remédier dans les plus brefs délais. Les mises à jours de services tiers et les modifications effectuées par le Client sont exclues de ces garanties.

Images et droits :

Les photographies et images fournies par le Client pour illustrer ses supports sont réputées libres de droits, et le Client autorise le Prestataire à les modifier et les utiliser sur des supports tiers. Le Client s'assurera que les personnes figurant sur les photographies réalisées par le Prestataire pour le compte du Client, consentent à leur diffusion. Le Client prend à sa charge, les conséquences issues d'une demande de réparation, provenant de ces personnes et invoquant le droit à l'image.

Droit de promotion et mention commerciale :

Sauf contre-indication explicite et écrite exprimée par le client, celui-ci est informé qu'un lien vers son site, ainsi qu'une éventuelle étude cas, sont susceptibles d'être publiés sur le site du prestataire à des fins de promotions commerciales. Une fois la prestation livrée, le Prestataire se réserve le droit d'inclure, aux mentions légales du site, une mention discrète correspondant aux prestations respectives réalisées durant la mission. Cette mention sera accompagnée d'un lien pointant vers le site du Prestataire. Le client s'engage à ne pas retirer, modifier, ni masquer celle-ci sans accord écrit du Prestataire.

Droit de rétractation :

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, à compter du jour de la signature du devis et du versement de l'acompte. Le droit de rétractation peut être exercé en exprimant sa volonté de se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception adressé au Prestataire. Le prestataire se réserve le droit de résilier le contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, en cas de violation d'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente.

Force majeure :

La responsabilité du Prestataire ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Confidentialité :

Au titre de la confidentialité et pendant toute la durée des présentes et même après leur cessation pour quelque cause que ce soit, le Prestataire s'engage à conserver strictement confidentiel l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit relatif au Client, auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution de la présente mission. Le Prestataire ne vend ni ne loue les informations personnelles du client à des tiers. Elles sont destinées exclusivement à un usage interne. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite loi «Informatique et Libertés», le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de toutes données personnelles (art.34 de la loi «Informatique et Libertés»). Ce droit pourra être exercé en envoyant un e-mail à rgpd@martinbeaumont.dev.

Propriété intellectuelle :

Il est rappelé que le droit moral d'une création est un droit inaliénable, conformément au Code de la propriété Intellectuelle - articles L. 121-1 à L. 121-9. Ainsi, les droits patrimoniaux cédés au Client seront exprimés de manière explicite sur le devis. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Sauf mention contraire présente sur le devis, les fichiers de production et sources restent la propriété du prestataire. Ainsi, dans l'exemple d'un cas de réalisation liée à la création d'application ou de site Web, aucun fichier source ne sera remis au client.

Tribunal compétent :

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français. Les parties chercheront, préalablement à toute procédure contentieuse, une solution amiable aux différends qui pourraient survenir. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de l avail